

# Le MRP vous parle!

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

Nouvelle série No 40  
Septembre - Octobre 1989  
ISSN 0753-8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7<sup>e</sup> — TEL. : 45.55.75.75 PRIX : 5 F.

## DE LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE CENTRISTE

André-François MERCIER

Deux anciens MRP, sur un millier qui reçoivent notre bulletin ont réagi aux prises de position parues dans notre dernier numéro à l'occasion des élections au Parlement européen. Le paradoxe veut que l'un nous accuse d'être trop à droite et l'autre «de faire le jeu du parti socialiste».

Nous publions d'abord la lettre d'André WETZEL, ancien adjoint d'Albert

GORTAIS et membre du cabinet de Robert SCHUMAN qui s'en prend à notre dévoué Jean COVILLE et à notre manque d'impartialité par notre soutien à Simone VEIL.

*Extrait de la lettre de A. Wetzel*

Je reviendrai en votre amicale le jour où vous ne publierez plus d'articles comme celui de J. Coville page 9 du Numéro 38 (souhaiter le retour aux travaux forcés, il faut le faire), et le jour où vous ne direz pas d'un côté «nous n'avons pas sur le plan de l'association, à prendre parti dans le débat politique d'aujourd'hui» (page 7 du n° 39) et d'un autre côté : votez pour la liste Veil (page 11).

Il n'y a pas de honte à prendre position pour la droite, me semble-t-il.

Alors, pourquoi maintenez-vous une sorte d'ambiguïté ? Parce que presque tous les anciens MRP ont glissé à droite et parce que cela vous gêne de le reconnaître en mémoire de ce que vous fûtes (nous fûmes) ? Remarquez que quand je dis droite... prenez l'article de Coville : c'est plutôt poujadiste et front national.

D'autre part, Alain FAU, candidat dès 1945 à plusieurs élections sur les listes MRP dans le douzième arrondissement, nous écrit :

*Extrait de la lettre de A. FAU*

Adhérent à l'amicale du MRP dès sa fondation, j'ai apprécié jusqu'à maintenant son esprit d'indépendance en matière électorale, compte-tenu des évolutions politiques actuelles.

À la lecture du n° de mai-juin du MRP vous parle, je suis surpris - et peiné - de la position prise exclusivement en faveur de la liste centriste. Indépendamment de toute considération politique, le nom en tête de cette

liste est trop lié à la loi sur l'avortement pour qu'un catholique un «disciple de Robert Schuman» lui apporte son suffrage.

Je vous envoie ci-joint ma cotisation de 1989 car je reste attaché à l'Amicale du MRP, mais à condition qu'elle ne privilégie plus le parti centriste qui fait actuellement - inconsciemment j'espère - le jeu du parti socialiste.

De son côté, Alfred COSTE-FLORET proteste contre «l'encart de la dernière page appelant à voter pour la liste de Madame VEIL, entorse à la neutralité de notre Amicale» Il ajoute «je ne sais pas l'opportunité d'un appel non signé qui paraît engager le journal».

Est-il permis d'apporter à nos trois amis une réponse globale car leurs critiques se rejoignent : Il n'aurait pas fallu opter pour une certaine liste aux élections européennes.

Nous regrettons de dire que, s'agissant d'un tel sujet, personne n'a le droit d'oublier les premières initiatives d'après-guerre conduites par les démocrates-chrétiens Robert SCHUMAN, de GASPERI, ADENAUER. S'ils n'avaient pas existé aurions-nous vu se réaliser la grande œuvre de la quatrième république pour laquelle le MRP a, pendant 20 ans, œuvré et milité.

Les adversaires de l'Europe aujourd'hui coalisés sous couvert de nationalisme, de conservatisme, associés à des politiciens soucieux de politique intérieure, aux écologistes et à toutes sortes de candidats folkloriques, rejoints par l'immense cohorte des abstentionnistes font apparaître une France de 1989 terriblement repliée sur elle-même et incapable de grands projets, alors qu'il

(suite page 2)

### SOMMAIRE

- Page 1 : *De la difficulté d'être Centriste*
- Page 2 : *Vive Pologne*
- Page 3 : *Le socle spirituel de l'Europe*
- Page 4 : *Le dernier cri de Jules Catoire (1899-1989)*
- Page 5 : *Quel renouveau pour la doctrine sociale de l'Eglise ?*
- Page 6 : *Un témoignage «Les femmes M.R.P.»*
- Page 8 : *Hommage à Wormhout à la mémoire de Louis Blankaert (1902-1945)*
- Page 9 : *Lectures de l'Eté*
- Page 10 : *La sécurité de l'Europe et Alliance Atlantique*
- Page 12 : *Le rôle du Sénat*

## DE LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE CENTRISTE

(suite de la page 1)

reste une œuvre immense à accomplir pour réaliser le grand marché et aboutir à l'Europe politique.

Très objectivement, Simone VEIL à la tête d'une liste où figurait une majorité de CDS-PPE nous a paru celle qui incarnait le mieux nos espérances, son sérieux et sa compétence offrant les garanties indispensables.

Il eut été incompréhensible qu'un bulletin dont la mission consiste à prolonger la doctrine du MRP demeurât indifférent face aux 15 listes en présence.

Nous sommes persuadés que la grande majorité des membres de notre amicale a approuvé notre attitude enthousiaste et ferme en faveur d'euro-péens sincères.

Ajoutons que la critique liée «à la loi sur l'avortement qu'un catholique ne peut admettre» est particulièrement injurieuse à l'égard d'une femme courageuse qui, en qualité de ministre de la Santé, n'a fait que soutenir une décision du président de la république, Giscard d'Estaing, dont le gouvernement dirigé par Jacques CHIRAC avait adopté le projet.

Regrettons une fois de plus l'amalgame qui, pendant cette campagne, a sans cesse mêlé les problèmes de la politique européenne à ceux de la politique intérieure.

Ajoutons d'autre part que nous recevons beaucoup d'approbations et de compliments pour notre journal.

## LE DEVOIR POLITIQUE

Ce texte d'André DELAPIERRE que nous avons publié dans notre numéro de Janvier-Février 1988 vient d'être imprimé sur un format de 23 x 32, et en gros caractères, permettant de le mettre sous verre.

Il est vendu 20 Fr franco, chez l'auteur, 26, rue Pachot-Lainé, 93190 Livry Gargan.

Il est autorisé de reproduire cette profession de foi dans des bulletins municipaux et autres.

## VIVE LA POLOGNE

Bernard STASI  
Premier Vice-Président du C.D.S.

Ce qui se passe, en ce moment, en Pologne, est extraordinaire. Qui aurait pu prévoir, il y a deux ans, et même il y a un an, que le Premier Ministre polonais serait un militant de Solidarité ?

Il serait triste qu'en cette période de surinformation, nous soyions blasés au point de ne pas nous en étonner, de ne pas nous en émerveiller.

Oui, l'évolution de la situation polonaise, quels que soient les obstacles encore à vaincre sur le chemin de la démocratie, doit nous remplir de joie et d'espérance.

Certes, en Pologne comme dans les autres pays du bloc soviétique, le système communiste sévit encore. Mais il est sérieusement ébranlé. Son agonie sera peut être longue, elle sera peut être marquée par de douloureux soubresauts, mais la disparition, sur notre planète, du communisme institutionnel peut aujourd'hui être envisagée, à terme, comme une certitude.

Comment ne pas se réjouir de voir s'effondrer sous nos yeux un système qui, pendant des décennies, a trompé l'espérance de centaines de millions de pauvres, d'opprimés et d'humiliés à travers le monde, qui a écrasé sous sa botte des dizaines de nations, qui est responsable de la mort de plusieurs dizaines de millions de personnes ?

Comment ne pas se réjouir de voir se lever enfin l'aube de la victoire, si longtemps espérée, si longtemps attendue, de la liberté sur la tyrannie ? C'est à bon droit que l'on peut, en cette circonstance, évoquer la victoire de la lumière sur les ténèbres.

Nous nous réjouissons d'autant plus que ce sont les hommes de notre esprit qui, en Pologne, ont fait, les premiers, reculer le communisme.

Est-il surprenant, en vérité, que ce soit dans la fidélité aux valeurs qui sont les nôtres que des hommes ont

puisé le courage de résister au totalitarisme, la force de desserrer l'étreinte qui les étouffait ?

Quel exemple et quel encouragement pour nous, démocrates d'inspiration chrétienne, dans les combats, moins difficiles certes, moins exaltants, mais nécessaires, que nous avons à mener dans notre pays !

Bien entendu, il faut aider la Pologne.

Et puisque la Commission Européenne s'est vu confier la mission de coordonner l'aide à l'Europe de l'Est, il appartient, en particulier, à la France, en raison des liens qui l'unissent à la Pologne, de veiller à ce que soit mise en œuvre au plus vite une politique de coopération susceptible de soutenir le nouveau Gouvernement polonais dans sa lutte contre les difficultés dramatiques dans lesquelles le communisme a plongé l'économie du pays.

Il nous appartient, aussi, de prendre des initiatives pour que l'Europe libre favorise l'évolution des pays de l'Europe de l'Est qui veulent s'engager dans la voie de la démocratisation.

Si les avancées de la liberté ne se traduisent pas rapidement par une amélioration des conditions de vie, le mouvement de libéralisation que nous saluons avec tant d'espérance risque de connaître de sérieux retards et de dramatiques retours en arrière.



# LE SOCLE SPIRITUEL DE L'EUROPE

Alfred COSTE-FLORET

L'Europe existe depuis très longtemps. L'Histoire des siècles passés nous la présente comme un ensemble d'Etats souverains où les princes représentant les grandes dynasties du continent jouent, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les rôles essentiels sur une «scène commune».

Après l'apparition, il y a deux siècles, des «puissances européennes», après les deux dernières guerres civiles européennes engendrées par les querelles franco-allemandes, après le désastre commun qui fut leur conséquence, après les découvertes scientifiques entraînant «le rétrécissement du monde», des hommes de bonne volonté, Robert Schuman, Jean Monnet, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, Paul-Henri Spaak, Paul van Zeeland, pour ne citer que les principaux, posèrent ensemble les fondements d'une Europe réconciliée et unie. Le premier traité signé fut celui de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951. Vinrent ensuite le traité sur la Communauté Européenne de l'Atome, celui sur la Communauté Economique Européenne, enfin, scellant et organisant l'ensemble, l'accord sur la fusion des exécutifs communautaires et celui sur l'élection du Parlement Européen au suffrage universel. Est en chantier pour le 1<sup>er</sup> Janvier 1993 le grand marché commun Européen.

L'Europe unie ainsi ébauchée est d'abord l'Europe de la nécessité : nécessité de mettre fin aux guerres civiles Européennes; nécessité de construire un grand ensemble pour assurer sa sécurité et équilibrer le dialogue avec les deux Grands, U.R.S.S. et U.S.A.; nécessité

d'un grand marché pour bâtir une politique prenant en compte les impératifs d'une économie moderne.

Mais qui ne voit, qui ne sent, qui ne sait, s'il veut bien y réfléchir sérieusement, que l'Europe unie de demain ne peut être valable et durable que si elle repose sur un socle spirituel. A cette Europe il faut une âme commune. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'il faille dissoudre les Nations dans l'uniformité Européenne. L'Europe ne doit pas représenter pour nous la mort des Patries mais, au contraire, le seul moyen valable de les sauver. Leur diversité est une richesse commune à tout l'ensemble. L'Europe ne peut être seulement celle des marchands. On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance ou d'un grand marché commun sans frontières. On ne peut s'unir qu'autour d'un grand idéal et on ne peut se faire le militant que d'une grande idée.

Les grandes œuvres Européennes ont toujours été réalisées par les Européens unis autour des mêmes valeurs communes de civilisation, qu'il s'agisse de l'art gothique, de la construction des cathédrales, de la découverte des routes maritimes et des continents d'outremer par les explorateurs Français, Espagnols, Portugais, Anglais ou Hollandais, qu'il s'agisse du prodigieux épanouissement de la Renaissance dans toute l'Europe, qu'il s'agisse de la naissance de la science moderne. Ce sont ces valeurs communes de civilisation qui fondent «l'identité européenne» qui se superpose, sans l'annuler, à l'identité nationale».

La découverte de la machine à vapeur, celle de l'énergie nucléaire, l'approche des secrets de la vie, la découverte de l'imprimerie, l'exploration des deux pôles, tout cela a été réalisé par des Européens vivant selon un même type de civilisation pendant que les autres sociétés, enfermées dans leurs particularismes, s'isolaient dans le déclin.

Durant des siècles, tout ce que le Monde a réalisé de meilleur ce sont les Européens qui l'ont fait. Mais la réalité Européenne, si elle n'était encore ni politique, ni économique, existait dans les cœurs et dans les âmes. Malgré les catastrophes engendrées par trop de guerres nationales, au cœur des grands

desseins de l'Europe était sa force spirituelle. L'Europe est chrétienne dans ses fondements historiques. Elle est judéo-gréco-latino-chrétienne selon les trois langues sacrées : l'hébreu de l'Ancien Testament, le grec du Nouveau Testament, le latin qui demeure la seule langue universelle de l'Eglise en Europe et dans le monde entier.

Le passé Européen est notre patrimoine commun. Il est le patrimoine et l'héritage de tous les Européens. Il est le socle spirituel sur lequel doit se fonder l'Europe de demain si l'on veut bâtir une Europe durable, une Europe pluraliste qui ait une âme commune sans être ni française, ni anglaise, ni allemande, ni italienne.

L'Europe n'est ni une illusion, ni un rêve. Elle est une réalité du passé, un espoir du présent, un avenir pour demain.

L'Europe communautaire doit d'abord être un état d'esprit pour aboutir à un Etat de Droit. Pour devenir une réalité politique, elle doit d'abord exister dans le cœur des citoyens européens. Elle ne le sera que si elle retrouve son socle spirituel, ses valeurs chrétiennes et humanistes qui, seules, peuvent lui redonner son âme.

L'Europe, nécessairement pluraliste, doit se bâtir sur un socle spirituel commun.



## Décès de Madame Robert PRIGENT

Nous venons d'apprendre le décès de Madame Robert Prigent.

Nous adressons à notre Président et à sa famille nos très affectueuses condoléances.

## AMIS DÉCÉDÉS



Yves CORNILLEAU (Paris)  
André CONTOUX (Paris)  
Marthe GROSSIORD (Paris)  
Térese PRIGENT (Le Perreux)

# Le dernier cri de Jules Catoire (1899-1989) "LE M.R.P. RENAÎTRA ..."

*Nous avons déjà évoqué le souvenir de Jules Catoire. On ne saurait mieux rendre hommage à sa mémoire qu'en publiant ci-dessous le texte de l'avant propos qu'écrivit en juin 1983, à Arras, ce grand militant de la démocratie chrétienne durant 67 ans, en tête de l'ouvrage de Bruno Béthouart "Le MRP dans le Nord-Pas-de-Calais : 1944-1967".*

(Ed. des Beffrois, Dunkerque)  
Georges VERPRAET

Dans cet esprit, le vieux militant démocrate chrétien que je suis depuis 1921 (à cette date, création du syndicat chrétien des mineurs Pas-de-Calais-Nord) voudrait vous livrer quelques réflexions.

«Les origines profondes du M.R.P. dans notre département nous les trouvons de 1921 à 1940, tant dans la classe ouvrière C.F.T.C. que dans le monde agricole, dans les mouvements d'Action catholique A.C.J.F. puis J.O.C., la vraie, celle de Cardijn. Tous ont des militants solidement formés spirituellement et dans la doctrine sociale de l'Eglise, par les missionnaires du travail, les missionnaires agricoles, les secrétariats sociaux, sous la forme de sessions d'études, de retraites...

Pour mémoire et surtout pour ceux qui découvrent chaque jour la classe ouvrière, il faut rappeler le grand rassemblement ouvrier chrétien à Béthune le 21 mai 1939, avec plus de 30.000, où trente mille travailleurs C.F.T.C., jocistes, mutualistes.

A signaler aussi pendant cette période le rayonnement des éveilleurs d'âmes et de militants que furent Marc Sangnier, Francisque Gay, Georges Bidault et toute l'action du P.D.P., avec Ernest Pezet, Desgrées du Lou...

«De 1939 à 1944, nous retrouvons toutes ces forces dans la Résistance, le R.I.C. les J.C.C., le mouvement Témoignage Chrétien, l'O.C.M., le réseau Navarre sans compter le plan national. Pour beaucoup de nos camarades, ce fut la clandestinité, la déportation ou la mort.

«Après la Libération, il était normal que tous ces militants solidement formés, ayant fait leurs preuves soient

disponibles pour le plan politique.

«C'est cette génération d'hommes politiquement neufs qui a voulu mettre sa foi, ses convictions, tout son humanisme chrétien au service de la justice sociale, de la Démocratie, de la République, hors des vieux clichés réactionnaires ou laïcards de droite ou de gauche, en luttant pour des idées, leur réalisation et non contre des personnes.

Aussi l'action, les réalisations de tous nos camarades furent-elles considérables. Il faut bien entendu se reporter à l'époque pour juger. Ce qui est certain, c'est que pas une personne amie, indifférente, adversaire ne peut nier le rôle de premier plan joué par le M.R.P., par les démocrates chrétiens de 1944 à 1959, sur tous les plans, politique, social, familial, moral.

«Grâce à l'esprit de l'Ame commune qui nous animait tous, grâce à une solide organisation de base, grâce, on en revient toujours au départ, à la formation. Mais alors, me direz-vous, comment expliquer la disparition du M.R.P. ?

«Il y a, certes, de nombreuses raisons de faits et d'ordre politique — les événements de 1958 — l'arrivée du général de Gaulle — la nouvelle constitution de la V<sup>e</sup> République, le changement de scrutin...

Mais, et c'est ma conviction, il y a des raisons plus profondes. «Rien de solide, de valable ne se fait sans conviction, pas de conviction sans doctrine et sans formation».

Or, le drame depuis trente ans, c'est qu'il n'y a plus de formation donnant des convictions. On a mis pratiquement la doctrine sociale chrétienne sous le boisseau, on veut trouver ailleurs ce que l'on a chez soi. Il n'y a plus d'éveilleurs de conscience. Voilà les raisons fondamentales. Mais le M.R.P. renaîtra, les hommes, la société en auront besoin pour sauver leur dignité».

## ON A HONTE

La France de Clémenceau et de Poincaré, de Joffre et de Foch, de Gallieni et de Lyautey a assuré la paix et la prospérité dans de nombreuses régions du Monde. Nous pouvons en être fiers.

Ce n'est pas une France qui existait il y a des centaines d'années. Elle existait au début du siècle où nous vivons.

Mais aujourd'hui, c'est vrai, elle n'existe plus.

La puissance et le confort ont entraîné la décadence, comme autrefois à Athènes et à Rome.

«L'esprit de Munich» ne fut pas un hasard. Il était une conséquence.

Nous avons eu ensuite : «nous ne voulons pas mourir pour Dantzig.» On a vu les résultats et le prix que nous avons payé.

On les verra aussi pour notre attitude actuelle à Beyrouth. La lâcheté dont nous faisons preuve à l'égard du général Aoun sera payée un jour.

L'abandon de ceux qui sont injustement opprimés est totalement contraire à notre tradition chrétienne ou seulement humaniste.

Croyez vous qu'à l'époque de Gallieni et de Lyautey on aurait envoyé un porte-avions à Beyrouth pour apporter des médicaments et évacuer des blessés ?

On a honte de cette gesticulation misérable et on espère qu'une jeunesse différente se lèvera dans notre pays.

Jean COVILLE



# QUEL RENOUVEAU POUR LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE ?

## Les critères d'un discernement

Pierre KERLEVEO  
(Lomme, Nord)

Evoquer un thème autant controversé semble moins insoutenable qu'il y a une vingtaine d'années : on reparle de la doctrine sociale de l'Eglise !

Dans son ouvrage, «Des idées pour la politique» (1), Jean-Marie Domenach se risque à écrire qu'elle peut encore nous aider : «sa conception du rôle vicariant de l'Etat est voisine de celle qui prône le libéralisme, mais elle n'en tire pas les conclusions extrêmes des néo-libéraux».

Modernisé dans les expressions «enseignement», «discours», «éthique» ou «pensée sociale», le terme «doctrine» soulève des interrogations et des méfiances. Il ne doit pas être considéré comme un mot clos mais comme la traduction d'une inspiration qui vient de loin mais qui est signe d'avenir.

Car, face à la faillite des idéologies, à la réduction des pensées, au terrorisme médiatique, à la désagrégation des tissus sociaux, quelle parole sera assez vaste pour englober tout l'homme, assez riche pour témoigner de sa transcendance, assez concrète pour inventer de nouveaux chemins, assez ouverte pour engendrer la diversité ?

La dynamique sociale chrétienne réfute toutes les orthodoxies. Elle n'impose pas des solutions toutes faites mais apporte des instruments d'analyse. Ce n'est pas, comme l'a montré Jean-Marie Mayeur (2), «la répétition d'une doctrine figée mais l'invite à une réflexion vivante susceptible d'exercer un discernement chrétien sur les sociétés et les problèmes d'aujourd'hui».

Quelles sont les conditions de cette rénovation de la doctrine sociale de l'Eglise ? Quels critères authentifient sa modernité ? Très modestement, les sept perspectives que nous proposons ci-dessous permettent de discerner l'actualité d'une tradition vivante.

● **La question sociale devient mondiale** : c'est une mentalité nouvelle. Notre horizon ne cesse de s'élargir pour faire place à des communautés

plus vastes. C'est à la dimension du globe que se situe l'interpénétration objective entre les conditions d'existence des uns et des autres. Il est urgent d'éveiller à une solidarité universelle.

Cette théologie sans frontières s'enracine dans la fraternité en Jésus-Christ, dans la bénédiction en Abraham de tous les peuples de la terre jusqu'à Paul aux Colossiens qui exalte le Christ en tous, Grec ou Juif, barbare ou sauvage, esclave ou homme libre.

● **Une doctrine sociale des religions** : ce deuxième argument mérite d'être approfondi à la suite des trois gestes du pontificat de Jean-Paul II : sa visite à la synagogue de Rome, sa rencontre avec l'Islam au Maroc, la prière pour la paix à Assise. Au risque de faire sourire, peut-on imaginer que les différentes religions mènent une réflexion sur l'homme dans son environnement social, culturel et économique ?

Depuis 1987, les églises chrétiennes ont dépassé le cadre de l'œcuménisme pour entamer une recherche et un dialogue anthropologiques. A Noël 1988, ce Conseil a publié un message aux chrétiens de toutes confessions, après avoir accueilli, pour un moment de méditation commune sur la paix, le recteur de la grande mosquée de Paris. Cet organe plaide pour une justice universelle.

● **L'économie incontournable** : un discours qui ignorerait les mécanismes financiers modernes et leurs contraintes deviendrait vite insignifiant. A moins de toujours partager les richesses sans en créer, comment intégrer une éthique à des impératifs d'efficacité ?

La complexité de l'économie fait émerger des situations très variées voire opposées auxquelles il n'est pas possible de trouver une solution unique, ne serait-ce que parce qu'elles sont vécues à des degrés différents par des femmes et des hommes dont les intérêts divergent. Une analyse lucide et pertinente

doit précéder toute prise de parole.

Réconcilier Evangile et économie, c'est insister sur la créativité comme valeur, même si, là plus qu'ailleurs, le champ des possibles se restreint. Il serait nécessaire d'explicitier la parole à travers des expériences et des vécus qui souvent relèvent du domaine micro-économique.

Dieu se dit et se vit à travers les compromis, les décisions et les conflits des hommes.

● **Le pluralisme est une richesse.** «Gaudium et Spes» 43 et 75, «Octogesima adveniens» (1971) et «Pour une pratique chrétienne de la politique», l'année suivante, l'ont légitimé. Aujourd'hui, l'éclatement du pluralisme ignore «l'interpellation réciproque» et «la correction fraternelle» dont parlaient les évêques.

Il devient urgent d'inventer des lieux de dialogue qui ne seraient pas des endroits de démobilitation ou d'accord bricolé. Parce que l'Eglise requiert un pluralisme qui conduise les chrétiens à l'Eucharistie, sacrement de l'unité essentielle et impossible, parce que notre vie politique mérite d'autres attitudes que les stupides manichéismes de tranchées qui la ridiculisent, le dialogue chrétien pousse le respect d'autrui jusqu'à reconnaître la part de vérité chez l'adversaire.

Il n'y a pas un seul chemin pour aller vers Dieu : tous se valent pourvu qu'ils reproduisent l'amour du Père. L'unité chrétienne n'a rien à voir avec l'uniformité. Le pluralisme est d'abord œuvre de Dieu.

● **De la doctrine au vécu** : cet argument aborde les conditions d'élaboration et de communicabilité de la doctrine. Il n'est pas possible qu'une autorité d'Eglise n'associe pas à sa réflexion les communautés qui pratiquent et actualisent l'enseignement. Le

(suite page 7)

# Un Témoignage

## “LES FEMMES M.R.P.”

Germaine TOUQUET

Le très intéressant ouvrage de Mrs DOGAN et NARBONNE paru en 1955 dans les Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, décrit le comportement des femmes en tant qu'électrices et l'influence de leur choix, à la Libération, sur la vie politique française. Durant les années 1946/1951 c'est le vote des femmes qui a permis au M.R.P. d'exercer des responsabilités dans la vie politique française et de rendre impossible une coalition marxiste. D'ailleurs, en ce qui concerne l'Europe Occidentale, il est bien indiqué que «sans le vote des femmes, les Gouvernements, durant les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, auraient été très différents de ceux que nous avons connus».

Nous devons rappeler que le Gouvernement provisoire de la République Française, siégeant à ALGER, décidait le 21 Avril 1944, d'accorder le droit de vote aux françaises. (François de Menthon et Robert Prigent jouant un rôle actif dans cette décision.) Il a été souvent indiqué que c'était en reconnaissance du rôle joué par les Femmes dans la Résistance que les françaises obtenaient, enfin, la possibilité d'exercer leurs droits civiques et politiques, la France étant un des rares pays démocratiques à ne pas reconnaître l'égalité civique des hommes et des femmes. Souvenons-nous des débats sous la troisième République...

Avant même de connaître des succès électoraux, dès sa fondation, les dirigeants MRP comprenaient qu'une action particulière devait être entreprise pour intéresser les françaises à la vie politique. Mais ce n'était pas chose facile...

Convaincre les femmes qu'une activité nouvelle les attendait, à ajouter à leurs obligations familiales, professionnelles, sociales, qu'elles devaient s'intéresser aux problèmes généraux du pays et concevoir des solutions parfois différentes mais souvent complémentaires de celles des hommes, qu'il leur fallait agir dans des domaines réservés aux hommes, influencer des institutions mises en place par eux, changer les mentalités et jouer un rôle dans cet univers à réputation misogyne, voilà ce qui attendait celles qui deviendraient des «militantes M.R.P.».

La plupart des «femmes M.R.P.» avaient milité dans les Mouvements d'Action catholique où le plus souvent elles exerçaient des fonctions dirigeantes. D'autres avaient appartenu à la Résistance. Certaines étaient Veuves de Guerre. Enfin il y avait celles qui, avant la seconde guerre mondiale militaient déjà dans un parti politique (Parti Démocrate Populaire - Jeune République).

Les «femmes M.R.P.» ces militantes mèneront une action spécifique certes, mais toujours en liaison avec les instances locales, départementales et nationales. Elles étaient présentes aussi aux postes de responsabilité (Comités Directeur fédéraux, nationaux, Commission Exécutive).

Leur engagement se voulait efficace mais tolérant. Pour elles, la politique n'était pas une fin, la recherche d'un profit quelconque ou des honneurs, mais un moyen d'agir. Puisque la France était à reconstruire, elles voulaient participer à l'effort général, c'était le sens de leur engagement.

Une des preuves de l'efficacité du MRP et de son désir d'être «populaire» a été de concevoir, statutairement, la présence d'Equipes spécialisées (ouvriers, paysans, jeunes, femmes, etc...).

En ce qui concerne «l'équipe féminine», une des premières réunions s'est tenue, à PARIS, Boulevard Saint Michel (dans un magasin réquisitionné à l'enseigne des 100.000 chemises). Venues des différents départements, ces militantes allaient constituer les premières équipes, et à l'échelon national une Responsable et une adjointe seraient élues. Cette structure demeurerait jusqu'à la dissolution du Mouvement.

Les «femmes M.R.P.» ont débattu, par exemple; de la place des femmes dans la vie économique, de la réforme des régimes matrimoniaux, de la construction européenne, de l'évolution sociale, de l'enseignement (général et agricole) etc...

Qui se souvient que le «régime légal de la Communauté réduite aux acquets» a été proposé lors de ces rencontres, bien avant son adoption par le Parlement ?

Que la défense des consommateurs a été souhaitée et réalisée par la créa-

tion de l'Union Fédérale de la Consommation ?

Que les initiatives parlementaires concernant : l'égalité des salaires féminins/masculins, l'aide aux personnes âgées, l'amélioration de la situation des veuves de guerres, des femmes seules, des orphelins, ont fait l'objet de propositions de Loi déposées après ces journées nationales par les femmes parlementaires MRP et défendues par elles ?

Les «femmes M.R.P.» avaient des contacts avec la presse de l'époque (Journaux locaux, nationaux, féminins). Un bulletin émanant de l'Equipe Nationale était le lien entre toutes les militantes qui pouvaient y trouver des informations intéressant les électrices. (Pour Agir) Des réunions étaient d'ailleurs organisées à PARIS et en province pour faire connaître l'action MRP.

En ce qui concerne la représentation parlementaire féminine, rappelons nous qu'aux élections législatives de 1946 (première Constituante) c'est le Groupe Parlementaire MRP qui avait le plus de femmes élues, après le Parti Communiste. (Il est certain que le mode de scrutin : la représentation proportionnelle permet l'élection des femmes).

Sur 32 femmes élues, le PC comptait 17 femmes, le MRP : 8 - la SFIO : 6 - la droite 1.

A la seconde constituante, le PC : 17 - le MRP : 7 - la SFIO : 4 -

A la 1ère Assemblée Nationale, le PC : 26 - le MRP : 9 - la SFIO : 3

A la 2ème Assemblée Nationale le PC : 15 - le MRP : 3 - la SFIO : 3

(Lors de ces élections (1951) le MRP perdait un certain nombre d'électeurs et d'électrices qui avaient voté RPF).

Au Conseil de la République 4 femmes MRP étaient élues selon le mode de scrutin propre à la seconde Assemblée. Après les renouvellements par tiers, 1 seule d'entre elles demeura au Luxembourg.

A l'Assemblée de l'Union Française, le MRP avait désigné 2 femmes parmi ses représentants.

Si, dans les Conseils généraux, peu de femmes MRP ont été élues, nombreuses furent celles qui occupèrent des fonctions municipales où leur

efficacité a été reconnue. Pour mémoire citons les villes de LYON, GRENOBLE, RENNES, RODEZ, par exemple.

A PARIS, la désignation à l'époque de municipalités d'arrondissements a permis à plusieurs militantes d'exercer les fonctions de maires-adjoints.

L'action féminine MRP s'exerçait aussi par la présence tant nationale que fédérale auprès des Mouvements féminins (participation aux réunions - exposés - discussions avant dépôt de propositions parlementaires, etc). Plusieurs femmes MRP adhéraient d'ailleurs à ces organisations «apolitiques», et leurs options n'étaient pas un obstacle, leur efficacité était reconnue comme leur esprit de tolérance.

Il faut mentionner aussi l'action européenne des «femmes M.R.P.».

C'est en 1955, que fut fondée à LA HAYE, l'UNION EUROPEENNE FEMININE qui groupait des femmes responsables politiques de la Démocratie Chrétienne de l'Autriche, de la France, de l'Italie, des Pays Bas, de la RFA et du Parti Conservateur de la Grande Bretagne et de la Finlande.

D'autres femmes politiques du Danemark, de l'Espagne, de la Grèce, du Luxembourg, de la Belgique, de la Norvège, du Portugal, de la Suède et de la Suisse ont apporté leur adhésion à l'UEF, qui a obtenu, depuis 1958, le Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe.

Plusieurs femmes UEF siègent au Parlement Européen à STRASBOURG. Plusieurs aussi ont exercé ou exercent encore des fonctions ministérielles dans leur pays.

Autre activité qui émanait de l'Equipe Nationale : l'organisation de rencontres franco-allemandes. Une centaine de responsables du monde économique et social, des parlementaires, des dirigeantes d'Associations se sont rendus de 1955 à 1959 en République Fédérale Allemande et à BERLIN (Est et Ouest).

Avec les dirigeants et militants MRP nous avons connu les soucis et les joies des campagnes électorales, les discussions qui animaient les rencontres nationales, le dévouement de tous, le désintéressement du plus grand nombre.

Une amitié solide nous unissait. Aussi la disparition du Mouvement a affecté bon nombre d'entre nous. Constatons que les femmes MRP (pour la plupart) ont arrêté à ce moment là leur activité politique...



## QUEL RENOUVEAU POUR LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE ?

(suite de la page 5)

discours social appartient à toute l'Eglise, et non à quelques spécialistes. Aux documents des papes, des pères conciliaires, d'un synode devraient s'ajouter des textes de portée locale d'Eglises et de communautés particulières.

Une doctrine n'est cohérente que si elle est relayée par des actes l'expérimentant. Il se trouve que l'homme moderne est devenu allergique aux textes «parachutés» ou incompréhensibles, aux orateurs qui ne sont pas témoins. Il croit au langage des valeurs ou du vécu. Il se méfie des interdits et des principes. Il a confiance dans ceux qui parlent de ce qu'ils vivent.

La vocation du magistère est de discerner, ce qui n'exclut pas l'écoute du peuple de Dieu. Que l'Eglise qui est à Rome et qui préside à la communion entre toutes se laisse interpeller à la manière du Christ lui-même prêtant l'oreille aux personnes et aux foules, répondant aux questions des communautés voire des groupes hostiles qu'il rencontrait sur sa route.

● **Du vécu à la doctrine** : cette perspective fonctionne dans un sens complémentaire du précédent. Maurice Blondel parle «d'une marche ascendante qui part des données de la vie et des faits humains» (3).

L'importance du vécu a été soulignée. Son absolutisation doit être évitée à une époque où nos contemporains revendiquent une totale autonomie, percevant la moindre institution comme une entrave.

Un objectif moderne de la doctrine sociale de l'Eglise, c'est donc de resocialiser et d'humaniser les sociétés occidentales qui en ont bien besoin... Alain Touraine écrit qu'en cette fin de siècle, «l'essentiel est de ranimer la vie sociale, de lutter contre la société de masse, faite d'une majorité de consommateurs de plus en plus stimulés et de groupes d'exclus» (4).

C'est une nouvelle pédagogie à lancer : les meilleures expériences perdent leur efficacité et leur fécondité lorsqu'elles ne sont pas portées dans des structures et des langages. Jointure entre le vécu à remembrer et la parole prenant sens dans un «se faisant», la dynamique chrétienne révèle la proximité et l'amour de Dieu.

● **Une doctrine vécue** ! Ce dernier argument vérifie les autres. C'est dans l'engagement que se teste la pertinence des idées. Le cheminement de Jésus les

éclaire. Les exégètes ont étudié ses rapports au politique. Face à la haine entre Juifs et Samaritains, il accomplit des gestes prophétiques. Le respect des ennemis manifeste un témoignage face à la société de son temps. Une doctrine doit être vécue d'une façon risquée qui atteste que Dieu est vivant. Il existe un refus spécifiquement chrétien qu'un Etat ou qu'un parti auront toujours du mal à admettre lorsque des citoyens s'inspirent d'autres valeurs...

Par des actes originaux pour fonder l'avenir de la personne et de la communauté, une doctrine oblige à sortir de soi, à se situer du point de vue d'autrui, à assumer son destin dans la gratuité et la fidélité. Le discernement spirituel met en situation d'effectuer un choix. La prière rend Dieu présent au cœur de l'acte. Elle est constituante de l'engagement.

La doctrine sociale de l'Eglise ne prétend pas fournir une interprétation scientifique de l'histoire ni s'ériger en programme politique. Elle interpelle les socialismes, les libéralismes et chaque structure de la société en respectant l'autonomie des instances temporelles et la liberté des décisions.

Comme inspiration, la doctrine sociale de l'Eglise propose un certain sens de la personne, concourt, avec d'autres pensées et cultures, à la construction d'un monde plus juste, témoigne d'une présence de l'Eglise au cœur de la cité des hommes.

Interpellation pour aujourd'hui, elle questionne son temps au nom de l'Evangile, préfigure le Royaume, annonce le terme de l'histoire dans le Dieu de Jésus-Christ.

(1) Editions du Seuil, 1988

(2) "Catholicisme et démocratie chrétienne", Le Cerf, 1986

(3) Chronique de la semaine sociale de Bordeaux (1909)

(4) "Le Monde" du 17 janvier 1989

# Hommage à Wormhout

## A la mémoire de Louis Blanckaert (1902-1945)

### Pionnier de la Fédération M.R.P. du Nord

Georges VERPRAET

Pour perpétuer la mémoire de notre ami Louis Blanckaert, co-fondateur en 1944 de la puissante Fédération du Nord du MRP (400 sections, 30.000 adhérents, 5 députés), une plaque commémorative fut dévoilée, le 12 novembre dernier, sur la façade de sa demeure familiale, route d'Esquelbecq, à Wormhout, ville typique des Flandres françaises (5.135 hab.), au sud de Dunkerque et dont il fut le maire-adjoint de la Libération.

Voilà 44 ans déjà, le 21 octobre 1945, la jeune Fédération nordiste connaissait sa première grande victoire électorale : Louis Blanckaert était enfin élu député MRP à la première Constituante. Mais le soir même de son élection, il était terrassé. Infirmes de naissance, il tombait, épuisé par une intense campagne législative. La mort l'emporta en plein travail à 43 ans. Il dut se borner à être «celui qui sème», un précurseur qui creusa le sillon dans une terre aride. Il perça la trouée dans le grand Nord.

Professeur à la Faculté libre de droit de Lille, il acquit une réelle autorité en droit constitutionnel. Ancien président de l'ACJF à Dunkerque et membre du PDP, il animait avant-guerre le groupe démocrate-chrétien à la «Catho». Il participait régulièrement aux «Semaines sociales» avec son vieil ami et collègue René Théry.

Engagé dès les premières heures de l'occupation allemande du département du Nord (rattaché administrativement à Bruxelles) comme résistant d'inspiration chrétienne, Louis Blanckaert y retrouva tout naturellement sa famille spirituelle et ses amis responsables de l'ACJF et du PDP de l'immédiat avant-guerre : les Bidault, de Menthon, Colin, P-H Teitgen, Letourneau ou des personnalités régionales : l'avocat Marcel Henaux (mort en déportation), le docteur J. Defaux (1885-1977), Paul Gos-

set, Jean Jenny, Jules Duquesne, Robert Vansielegem, Maurice Walker, Louis Beugnies, Albert Revillion, Marcel-Ducrocq, M<sup>e</sup> Ph. Gerber.

En 1943, délégué par le mouvement «Voix du Nord» à l'Assemblée consultative, il ne put se rendre à Alger, l'avion qui devait l'emmener clandestinement ayant dû, par trois fois, renoncer à l'atterrissage.

Traqué par la Gestapo, il se cacha à Lille chez Emile Coliche, puis à Roubaix chez l'industriel Jean Catrice (1903-1979) avec lequel il devait être la cheville ouvrière du R.I.C. clandestin («Résistants d'inspiration chrétienne») dont fut issue la Fédération MRP du Nord puis, en 1944, du Comité départemental de Libération (CDL).

Chargé de préparer le lancement de «Nord-Eclair», il travailla clandestinement avec Léon Robichez, à la mise au point du quotidien roubaisien dont il fut le premier directeur politique à la Libération, avant Jules Catoire.

Sa personnalité attachante, sa mémoire et son action de défricheur furent exaltées au cours de l'émouvante cérémonie commémorative, par ses anciens amis survivants du MRP : Robert Prigent, ministre de la Santé, de la Famille et de la Population en 1945 (à 35 ans), André Diligent, sénateur-maire de Roubaix; Robert Deldicque, maire de Wormhout. On entendit également les allocutions de Michel Delebarre, ministre des Transports; Albert Denvers, député du Nord. Emile Colliche, ancien adjoint au maire de Lille.

Les participants, allèrent s'incliner sur la tombe du défunt au cimetière de Wormhout. A l'église paroissiale, l'homélie fut prononcée par le chanoine Regnier, vice-recteur des Facultés catholiques de Lille.

Le nom de Louis Blanckaert reste

inséparable de celui de son compatriote et compagnon de lutte de toujours; le regretté professeur Emile-Coornaert (décédé le 25-2-1980), de l'Institut, dont les travaux érudits au Collège de France sur les corporations et le compagnonnage au Moyen-Age, font toujours autorité.

---

(1) Cf «Le MRP dans le Nord-Pas de Calais (1944-1967)», par Bruno Bethouart, 164 p. (Les Editions des Beffrois, Dunkerque). Historique remarquable et parfaitement documenté qui mériterait une audience nationale et qui constitue un exemple à suivre par d'autres fédérations avant qu'elles ne sombrent dans l'oubli.



# LECTURES DE L'ÉTÉ

André-François MERCIER

Heureuse période que celle des vacances d'été où dans la paisible solitude de nos campagnes, il est possible de dévorer quelques bons livres.

Je voudrais en signaler deux qui m'ont littéralement subjugué. Les auteurs, le maréchal de LATTRE et Jean GUITTON révèlent leur attachante personnalité en même temps qu'ils abordent les sujets qui agitent le plus la conscience humaine : pour l'un la noblesse des combats, pour l'autre la recherche de DIEU.

## LA CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL DE LATTRE EN 1951

La librairie Plon a publié sous le titre «La ferveur et le sacrifice» le recueil des lettres, des rapports et des discours du maréchal de LATTRE de TASSIGNY au cours de l'année 1951 qui fut celle passée par le maréchal en Indochine. Sur près de 500 pages le «roi Jean» comme l'appelaient ses fidèles lieutenants, montre le fond de son caractère, la finesse de sa pensée et l'étendue de son courage. En quelques semaines il sut galvaniser les troupes franco-vietnamiennes sur le terrain, convaincre le pouvoir à Paris et à Saïgon de ses besoins, faire partager ses objectifs aux responsables civils et militaires et à partir de septembre 1951 convaincre les Américains d'apporter une aide matérielle indispensable.

Le détail quasi-quotidien de son action apparaît dans cette correspondance comme un véritable roman aux épisodes d'un saisissant réalisme. Nous partageons ses états d'âme car il déroule sous nos yeux le film de ses soucis, de ses joies, de son malheur. C'est le 30 mai 1951 que son fils Bernard fut tué au cours d'une violente attaque nocturne contre son poste dans la région de Ninh Binh.

Moralement de LATTRE fut très atteint mais il continua à assumer ses fonctions jusqu'à fin Novembre de l'année 1951. Malgré la maladie son activité au cours du dernier trimestre 1951, fut débordante. Son voyage aux Etats-Unis en septembre avait obtenu un succès sans précédent et les offensives qu'il

déclencha à NGHIA LO et à HOA BINH portèrent un coup sérieux au Vietnam.

La maladie devait l'emporter le 11 janvier 1952.

Son action auprès des gouvernants vietnamiens, auprès des chefs religieux, auprès des étudiants de Saïgon (voir le discours au Lycée Chasseloup-Laubat le 11 juillet 1951) montre chaque fois une volonté de convaincre dans un style éblouissant. Ses relations avec le ministre des Etats Associés, notre ami Jean LETOURNEAU, fondées sur une confiance totale et une parfaite identité de vues montrent combien les deux hommes avaient le même sens élevé de leur mission.

Le livre s'achève sur un pathétique message que le maréchal adresse aux combattants et aux populations d'Indochine le 30 décembre 1951 - onze jours avant sa mort - où l'on peut lire : «L'Union Française qui, enfin, avoue la fierté qu'elle doit à vos vertus, le Monde qui, enfin, perçoit la sécurité qu'il doit à vos sacrifices achèveront de reconnaître en vous l'armée d'une cause magnifique : celle de la liberté».

Les sacrifices consentis pour la Liberté par les troupes françaises puis par celles des Etats-Unis auront évité pendant 30 ans le régime de tyrannie et de misère qui s'est abattu sur l'Indochine depuis 1975.

## LES REFLEXIONS DE JEAN GUITTON

L'éditeur Robert LAFFONT en nous offrant «Un siècle, une vie» de Jean GUITTON nous fait pénétrer au cœur des questions qui hantent l'âme humaine : Que sommes nous, d'où venons nous, où allons nous ? Jean GUITTON est l'intellectuel catholique le mieux placé pour parler de ces problèmes. Il possède une connaissance inégalée des grands philosophes, de Platon à Bergson, et il sait nous présenter avec une infinie simplicité les facettes variées de ses réflexions les plus profondes. Il parvient avec beaucoup de discrétion et sur un ton enjoué à mettre en valeur le détail qui lui

permet d'étayer une démonstration pertinente et catégorique.

D'une vie commencée en 1901 il nous apporte les événements essentiels sans jamais tomber dans la banalité ou l'emphase. Son livre de 458 pages ne contient pas une phrase de trop. Chaque commentaire a sa portée et l'on se plaît à lire et à relire les innombrables citations qu'il présente ou qu'il attribue à tel ou tel de ses personnages. Son humilité tend à le faire paraître comme un homme banal, effacé et sans histoire. Or il aura mené une vie très riche, où les connaissances accumulées au cours d'études exemplaires à Normale Supérieure et ses relations avec des hommes aussi divers qu'HEIDEGGER, ALTHUSSER, Monsieur POUGET, TEILHARD de CHARDIN, le Père LAGRANGE à Jérusalem et bien d'autres lui auront permis des échanges exceptionnels.

Il a été prisonnier pendant cinq ans et ses commentaires sur cette période sont savoureux, chaque prisonnier français ayant la volonté «d'ouvrir une école» pour tuer le temps et oublier.

Mais la grande affaire de sa vie avec ses recherches sur Jésus et son message, fut sa bataille pour l'œcuménisme après les «Conversations de Malines» de 1921 à 1925 sous la présidence du Cardinal MERCIER. Ses relations avec son ancien aumônier de Normale, monsieur PORTAL puis avec Lord HALIFAX et son fils lui permirent de travailler en profondeur pour l'Unité des Chrétiens.

Tout naturellement lorsque JEAN XXIII, puis après lui PAUL VI conduisirent les travaux du Concile, il devenait normal que Jean GUITTON fut invité à y participer et à prendre la parole, ce qui devait constituer un événement unique.

Ce fut pour lui une expérience qu'il vécut avec enthousiasme et dont il rapporte de passionnantes impressions.

Jean GUITTON apparaît comme un homme tourmenté et cependant animé d'une grande sérénité. En réalité sa foi est profonde et même inébranlable. Mais son esprit, en perpétuelle recherche, ne se satisfait pas des arguments du moment et il lui faut sans cesse trouver de nouvelles raisons de croire et d'espérer. Son dialogue avec François MITTERRAND où il ne sort pas

(suite page 10)

# LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE ET L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Alfred DREGGER

Député au Bundestag

Président du groupe parlementaire CDU/CSU

Les objectifs de la politique européenne tels qu'ils sont énoncés dans le Protocole franco-allemand et le quotidien en politique ne concordent pas toujours et ne sont pas identiques chez tous les intéressés.

Pourtant, plus que jamais, l'union politique de l'Europe est une nécessité. On ne saurait laisser aux puissances mondiales le soin d'organiser l'avenir de l'Europe.

S'ils veulent assumer, également à l'avenir, leurs responsabilités globales, les Etats-Unis ont besoin d'une Europe forte, leur alliée.

Pour une meilleure coopération avec l'Europe, l'Union soviétique a besoin d'un interlocuteur européen capable de défendre ses intérêts de manière autonome et avec assurance, également vis-à-vis de cette grande puissance.

## LECTURES DE L'ÉTÉ

(suite de la page 9)

du dilemme «il faut choisir entre l'absurde et le mystère» est d'une grande intensité.

Peu de vies humaines auront été aussi bien remplies que celle de Jean GUITTON et peu d'hommes de notre siècle auront contribué à montrer à nos compatriotes que «l'avoir» ne compte pas à côté de ce qui importe le plus «être».

\* Maréchal Jean de LATTRE  
La ferveur et le sacrifice : Indochine 1951,  
Textes réunis et présentés par Jean-Luc BARRE  
Préface de Pierre SCHOENDOERFFER  
Paris-Plon 1988 473 pages 150 francs.

\* Jean GUITTON  
Un siècle, une vie  
Paris Robert LAFFONT 1988  
468 pages 120 francs.

Pour se préparer à leurs futures tâches, les Européens doivent se regrouper en une union de sécurité européenne qui pourrait être le partenaire des Etats-Unis dans une Alliance atlantique rééquilibrée. Les alliés européens devraient s'abstenir dorénavant de toute option politique particulière, qu'il s'agisse d'une option française, britannique ou allemande.

L'image des deux piliers de force égale si souvent évoquée doit donc devenir une réalité. Sinon, si l'union politique de l'Europe, à savoir l'union économique, l'union monétaire et l'union de sécurité, n'est pas mise sur pied maintenant, l'Alliance ira à la dérive.

Pour les Etats-Unis d'Amérique, l'Europe ne serait plus qu'une région parmi d'autres, non négligeable certes, mais ne revêtant aucune importance primordiale pour leur propre existence dans la liberté. Une zone de libre-échange en Europe, si bien organisée qu'elle soit, ne serait pas suffisante. Le grand marché intérieur ne peut être qu'une étape sur la voie de l'union politique.

L'Europe libre dispose de tous les moyens nécessaires pour réaliser le bond qualitatif vers l'union politique. Ni le potentiel technique, ni les ressources économiques, ni le potentiel humain - le potentiel humain hautement qualifié notamment - ne lui font défaut.

L'union politique qui est dès aujourd'hui l'objectif déclaré que visent d'importants traités européens est inconcevable sans l'union de sécurité européenne. Celle-ci peut être réalisé progressivement sans perdre de temps à négocier de nouveaux traités. Il convient de mettre à profit toutes les approches déjà en place : la Communauté européenne (CEE), l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'Acte unique et la Coopération politique européenne (CPE), de même, les traités bilatéraux tels que le traité de l'Elysée, qui stipule la coopération franco-allemande, peuvent apporter une contribution essentielle.

L'Union politique est un des objectifs visés par les traités de la CEE. Le traité de l'UEO stipule la sécurité commune de tous les partenaires, c'est-à-dire

l'assistance militaire réciproque «par tous les moyens». Dans la recherche de l'union politique, ces traités peuvent se compléter. La CEE dispose de la meilleure organisation et des institutions les plus efficaces. Le traité de l'UEO va plus loin sur le plan de la politique de sécurité. L'UEO en tant qu'organisation de sécurité de la CEE serait sans doute le meilleur chemin pour parvenir à l'union politique. Et c'est ce chemin que je propose !

Avec la plate-forme de la Haye, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des sept pays membres de l'UEO ont accompli un pas important dans cette direction.

Quelles que soient les intentions de Gorbatchev et quelles que soient ses possibilités de les réaliser, tant que persistera l'actuel rapport de forces et que se poursuivra l'armement soviétique, l'Alliance de l'Atlantique Nord sera non seulement la condition nécessaire à la sécurité de l'Allemagne et de l'Europe mais aussi le fondement de notre capacité d'action vis-à-vis de notre grand voisin, l'Union Soviétique.

Actuellement, les rapports Est-Ouest connaissent une phase de mutation incertaine. Il importe maintenant de faire preuve à la fois d'audace et de prudence : il convient de réaliser ce qui est possible aujourd'hui pour l'unité de l'Europe afin de rendre possible ce qui ne l'est pas encore à l'heure actuelle. Il faut tester - si toutefois elle existe - la volonté de l'Union soviétique de s'engager dans la voie du changement et l'englober dans une politique de coopération. En aucun cas, le changement en mieux ne doit échouer à cause du manque de souplesse de la pensée des Européens libres et de leur manque de créativité.

Publié dans "l'Avenir Français"



## “REPUGNANT”

*C'est sous ce titre que Jean Coville dans un texte vengeur se déclare pour la peine de mort...*

*Par dessus mon épaule mon petit-fils lit ce texte paru dans le dernier "MRP vous parle". Il eclate : "Non ! c'est pas possible, ce Monsieur se déclare pour la peine de mort ! - dent pour dent, œil pour œil - c'est ça l'esprit MRP, c'est pas croyable !..."*

*Il n'en revient pas... Moi non plus  
Le Grand Père Fernand Bouxom*

### Réponse de Jean COVILLE

Je m'apitoie sur les victimes des assassins et non sur ceux-ci quand ils subissent le châtement qu'ils méritent.

En supprimant la peine de mort on a supprimé le seul moyen de dissuasion pour les répugnants tortionnaires de jeunes enfants ou de femmes âgées.

C'est ce que pensent avec bon sens de très nombreux français, mais une partie de la classe politique refuse de les entendre et s'oppose à un référendum sur ce sujet capital pour l'avenir de notre pays, car elle sait qu'elle sera désavouée. Détestable démocratie qui agit de la sorte !

Nous essayons dans ce petit journal de réveiller les consciences et de

combattre la décadence qui caractérise l'Occident en général et la France en particulier : à l'extérieur c'est «l'esprit de Munich», c'est à dire la lâcheté, qui se généralise (on le voit pour le Liban), à l'intérieur ce sont bien d'autres symptômes : le relâchement des mœurs, la pornographie, les agressions impunies et l'insécurité qui s'étendent d'une façon inquiétante.

C'est ainsi qu'autrefois Athènes et Rome se sont écroulées. Pensons-y !

Pensons aussi que si la société n'assure pas la protection des habitants paisibles contre les assassins, la défense et la vengeance individuelles se développeront. Ce n'est pas à l'honneur ni à l'avantage d'une société civilisée.

Cet appel à la rigueur ne signifie aucunement qu'il faille renoncer à l'indulgence dans tous les cas qui le méritent.

Pendant ma carrière indochinoise, j'ai rempli fréquemment les fonctions de président du tribunal, qui étaient jumelées avec celles d'administrateur.

Dans deux affaires criminelles très graves j'ai été conduit à user d'indulgence.

La première se situait à Langson, à la frontière de Chine. Dans le n° de mars-avril 89 du «M.R.P. vous parle», à propos de la mort de l'empereur du Japon Hiro-Hito, j'ai relaté les bonnes

relations que j'entretenais avec mon voisin, l'administrateur chinois de l'autre côté de la frontière. Des bandits vivaient à proximité de cette frontière; ils commettaient des crimes d'un côté et se réfugiaient de l'autre.

En une circonstance ces bandits avaient massacré plusieurs familles dans un village du côté vietnamien et avaient franchi la frontière. Ils ont été arrêtés par les Chinois et conduits à Langson. Un procès a eu lieu et au cours de celui-ci il a été révélé qu'un de ces bandits avait refusé de tuer un bébé dans son berceau en disant : «Celui-ci ne pourra pas nous dénoncer». Avec l'accord de mes assesseurs vietnamiens, j'ai décidé de tenir compte de cette attitude et, bien qu'il ait participé au massacre des autres membres de la famille, je l'ai condamné seulement aux travaux forcés à perpétuité, tandis que les autres criminels étaient condamnés à mort.

Après ce procès la sécurité à la frontière a été bien meilleure.

L'autre affaire se situait au Laos. J'ai été aussi conduit à user d'indulgence.

Jean COVILLE

## LA MÉMOIRE OUVRIÈRE

Elle m'apparut grande, mince dans sa longue robe sévère, ne laissant place à aucune coquetterie. Son visage laissait deviner la dureté d'une vie assumée avec courage. De toute sa personne se dégageait cette naturelle dignité qui impose le respect. Elle était veuve de guerre avec trois enfants à charge. Son existence fut pour moi un témoignage exemplaire de la condition ouvrière. Toute sa vie ne fut que dévouement et sacrifice.

Cette vie ouvrière prit fin dans des conditions qui me révoltent encore. Nous étions en avril quand on vint lui faire part de la naissance de sa première petite-fille. Quelle joie, quel bonheur à la pensée de voir cette enfant...

A cette époque, la soixantaine proche, elle travaillait depuis vingt ans dans la même grande usine, vingt-deux ans exactement. Son entourage l'estimait beaucoup. Le Directeur connaissait bien cette veuve de guerre ayant à charge 3 enfants, toujours présente et d'une grande conscience professionnelle. Il lui arrivait, lors de son

passage dans l'atelier, de la saluer d'un mot aimable. Elle en était confuse, cela la touchait beaucoup.

Dès la date du baptême fixée, elle se hâta de se rendre au bureau pour obtenir de s'absenter. «Monsieur, je viens vous demander la permission de m'absenter huit jours à prendre sur mes congés, pour aller à Paris près de ma fille, une petite-fille lui est née».

L'accueil ne fut pas celui escompté. Le chef d'atelier devait en référer à ses supérieurs, et il n'était pas sûr que l'autorisation fut accordée. Elle fut interloquée, bien plus encore quand on l'informa que la maison ne pouvait être à la merci d'absences inattendues. Sa présence était nécessaire à l'atelier, on regretta de ne pouvoir lui donner satisfaction. Stupéfaite, il lui sembla que tout s'écroulait autour d'elle. Vingt-deux ans consacrés à cette entreprise, jamais le moindre blâme, toujours des témoignages de satisfaction. Elle se croyait estimée, considérée. Cette réponse la frappa comme une gifflé, elle

n'était donc rien.

Profondément atteinte par cette découverte cruelle, humiliée, sa dignité ne put supporter cet affront : «Monsieur, vous n'aurez pas à prendre prétexte de mon absence pour me mettre à la porte, je vous prie de régler immédiatement mon compte, je ne resterai pas une minute de plus». Sa vie fut longtemps marquée par cet incident, il en dit long sur la condition ouvrière...

Des milliers de faits de ce genre sont restés dans la mémoire des travailleurs. Ils ont durci la classe ouvrière et creusé un fossé profond entre classes sociales.

Combien ont compris que si la conscience bourgeoise se forgeait dans l'enseignement supérieur et à l'Université, la conscience d'un enfant de la classe ouvrière, entrant au travail à cette époque à 13 ans, se façonnait par des faits de ce genre...

Fernand BOUXOM

# LE RÔLE DU SÉNAT

Jean LECANUET  
Président d'honneur de l'UDF

Sans le réveil de l'élection européenne, la vie politique serait restée figée depuis les dernières élections législatives. Le court avantage numérique de l'union de la gauche n'a pas constitué une majorité politique. Le parti socialiste gouverne seul. L'ouverture ne fut qu'une imposture. Le gouvernement survit au moyen des contraintes stabilisatrices des institutions.

Etrange et inédite situation que celle d'un Président de la République, bien réélu, mais sans majorité parlementaire et pourvu d'un gouvernement soutenu par un seul parti! C'est la IV<sup>e</sup> République dans l'armure de la Ve.

Les Français ont un gouvernement constitutionnel; ils n'ont pas de gouvernement politique.

Cette ambiguïté structurelle est la cause profonde de la boiterie du gouvernement, sans projet ni perspective, réduit, pour durer, au contournement des obstacles. Sa devise est d'ailleurs négative: "Ni socialisme, ni libéralisme". Son abstention de principe rappelle l'opportuniste ou l'immobilisme des régimes d'antan. En Ve République, sa démarche mériterait un néologisme qui pourrait être le "plattisme".

Et l'opposition? Elle aussi se cherche. Elle pense qu'elle a le temps malgré le risque improbable, mais toujours possible, de la dissolution. Mieux vaudrait qu'elle se hâte de préparer pour l'an prochaine une relève d'idées pour la France. Le Sénat peut concourir à cette ambition.

Il lui suffirait de sortir de sa discrétion et d'apparaître sans ostentation dans la vigueur de sa sagesse pour la communiquer à l'opinion publique.

Il dispose à cette fin de nombreux atouts:

Le Sénat a la **légitimité** d'une Assemblée confirmée par référendum.

Il a la **force de la durée** qui s'attache au mandat de ses membres.

Il a la **puissance** de ses 500.000 électeurs qui sont eux-mêmes des élus. Le suffrage universel parle par leurs voix exercées à la pratique de l'admini-

nistration et au gouvernement local des populations.

Il a l'**authenticité** tirée de son renouvellement périodique qui accompagne les changements de l'opinion, sans l'obliger à les subir.

Il est libre de son vote quand il légifère, mêmes s'il n'a pas le dernier mot. Il incarne devant le pays le dialogue au Parlement.

Il est enfin l'Assemblée où l'**opposition est majoritaire**. Ce caractère lui est propre. Il trace sa mission politique.

L'opposition, pour être elle-même, doit être constante. Elle n'est puissante et crédible que dans l'union. Deux voies conduisent à cet objectif: la première concerne la remise en ordre de l'UDF sans porter atteinte à la pluralité des sensibilités qui constituent son originalité attractive. L'union n'altère pas la diversité. Elle l'organise. Elle seule permet aux composantes d'avoir des élus et donc d'exister pour servir leurs idées.

L'autre voie demeure l'alliance avec le RPR.

L'opposition ainsi regroupée doit s'attacher aux propositions constructives.

Le parti socialiste va entrer dans les dissonances de ses courants.

A l'opposition d'ouvrir le dialogue avec les Français pour redonner ses chances à l'alternance dès le futur renouvellement de l'Assemblée Nationale.

L'élan peut venir du Sénat. Ses Commissions parlementaires d'information et d'enquête garderont leur valeur, mais elles concernent par nature les événements du passé. Plus attendus seraient les travaux de Commissions de prospective sur les problèmes de l'avenir: l'échéance du Marché unique européen, la défense, l'enseignement, l'environnement, la fiscalité, la décentralisation ...

Au Sénat de prendre le relief qui tranchera sur la morne platitude du paysage politique. La France attend un horizon.

(Publié dans UDF-INFO)

## Alain POHER réélu Président du Sénat

Notre ami Alain POHER vient d'être réélu pour la huitième fois Président du Sénat.

Nous lui adressons nos très chaleureuses félicitations, ainsi que tous nos vœux de succès dans la poursuite de l'action qu'il a si bien menée depuis 21 ans.